




COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

1ère Epreuve Départementale

M13 FLEURET

2024-2025

Dimanche 13 Octobre 2024 à Antony

HORAIRES	<ul style="list-style-type: none">- Fleuret Masculin et Fleuret Féminin : Inscriptions à partir de 9h00, scratch à 9h20
FORMULE	<ul style="list-style-type: none">- 1 tour de poule de 5 ou 6 tireurs, en 4 touches.- Tableau d'élimination directe en 8 touches.
ARBITRAGE	<ul style="list-style-type: none">- Un arbitre de niveau départemental par club présent.- <u>Ils devront OBLIGATOIREMENT être engagés sur l'extranet FFE par les clubs.</u>
RAPPELS	<ul style="list-style-type: none">- Tous les tireurs participant à cette épreuve départementale M13 doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N, une sous-cuirasse 800 N, Fleuret lame n°2.- Surclassement non autorisé.
RECOMPENSES	<ul style="list-style-type: none">- Un podium récompensera les 4 premiers garçons et les 4 premières filles par des coupes et/ou médailles.
ENGAGEMENTS et INSCRIPTIONS	<ul style="list-style-type: none">- <u>Engagements via l'extranet FFE, avant le jeudi 10 octobre 2024, 23h59.</u>- Le droit d'engagement de 10 € par tireur sera perçu sur place.
ADRESSE	Complexe sportif Eric Tabarly rue de l'Annapurna - 92160 ANTONY
	Rejoignez-nous sur notre Page Facebook : CDE Escrime 92

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr